



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Pages 2 à 4

Commission Départementale du
Calendrier et Organisation des Com-
pétitions

Pages 5 à 12

Commission Départementale Foot-
ball Animation

Page 13

Commission Départementale des
Terrains et Installations Sportives

Pages 14 & 15

Commission des Finances



Educatrice c'est l'effervescence

14 mois après son lancement officiel, le dis-
positif Educatrice attaque un nouveau volet
avec des aspects adaptables et modulables.
Stupéfaction : le dispositif n'a jamais été aus-
si pertinent qu'aujourd'hui.

APPLICATION FMI : 2022/2023



ENGAGEMENTS U7—U9 *mode d'emploi*



**9^{ème} RENTRÉE DU FOOT FÉMININ
WAOUH !**

1^{ER} OCTOBRE 2022
De 9h30 à 12h30

Multi-sites
• A.S FC ERAGNY
• MONTMORENCY FC
• ES SAINT PRIX

U6F à U11F Licenciées et non licenciées
ANIMATIONS ATELIERS QUIZZ FESTIFOOT

DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL



N° 607 Édition du 02 septembre 2022



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 30 AOUT 2022

Présents : Mme Sylvestre - MM. Pézière - Sénégal -Traon

Assiste : M. Podan-Mavounzy

Excusés : MM. N'Diaye – Cokgul

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

REPORT DE LA JOURNEE DU 11/09/2022 U18 ET U16 AU 09/10/2022

ENGAGEMENTS

Tous les courriels reçus concernant les engagements ont été examinés et acceptés par la Commission (à l'exception des courriels qui ont fait l'objet d'une réponse détaillée ci-dessous)



RETOUR APRES AUDITION

Après avoir reçu et auditionné les représentants des clubs suivants :

COSMO TAVERNY

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

FC SOISY ANDILLY BESSANCOURT

ACS CORMEILLAIS

RC GONESSE

AC CONFLANS

La Commission leur a exposé la nouvelle structure du critérium +45 ans (2 poules de 12 équipes et 1 poule de 14 équipes)

CONVOCATION

Le mardi 6 septembre 2022 à 18 heures

PRESENCE INDISPENSABLE

Convocation d'un représentant du club de Marcouville City et des Portugais de Cergy Pontoise
Motif : Horaire et Terrain matches U18, U16 et Seniors

COURRIER

SAINT PRIX ES

Courriel du 26/08/2022

Merci de prendre contact avec vos adversaires pour inversion de vos rencontres par le biais de FootClubs

EAUBONNE CSM

Courriel du 29/08/2022

La COC prend acte de la suppression de votre 3ème équipe Seniors

MONTSOULT BAILLET US

Courriel du 25/08/2022

La COC prend acte de la suppression de votre 2ème équipe CDM

EAUBONNE CSM

Courriel du 28/08/2022

La Commission met votre demande en attente.

CHAMPAGNE SFC

Courriel du 29/08/2022

L'intitulé officiel est à limité à 18 caractères, d'où le nom de l'Entente : Champagne Beaumont M

TOHO AS

Courriel du 30/08/2022

Merci de prendre contact avec vos adversaires pour inversion de vos rencontres par le biais de FootClubs



DATES - TERRAINS - HEURES (FOOTCLUBS)

VAUREAL FCM

Courriel du 23/04/2022

Anciens D3 Poule C

Match n°24673628 du 11/09/2022

VAUREAL FCM 11 / SAINT OUEN L'AUMONE AS 11

Nouvelle date : 25/09/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

Secrétaire de Séance

Mr SENECAL

Président de Séance

Mme SYLVESTRE



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 29 AOUT 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) - Mme Bastos
MM. Sénécal - Jasemin

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

Excusé : M. Le Nagard

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUBS avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier par mail ou déposé au DVOF. La commission ne prend plus en compte aucun document, concernant les plateaux, à compter du 31 mars 2022.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclubs.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



ENGAGEMENTS D'ÉQUIPES – SAISON 2022/2023

Nous vous rappelons que pour cette nouvelle saison, les **engagements d'équipes U6/U7 et U8/U9 se font uniquement par l'application FAL dans Footclub à partir du Mardi 30 Août 2022** :

- <https://district-foot95.fff.fr/simple/engagements-u7-u9-mode-demploi/>

Pour les équipes **U10/U11 et U12/U13, les engagements d'équipes se font à l'aide du lien GOOGLE FORM** qui vous a été transmis sur la messagerie officielle du club :

- <https://forms.gle/gF9ATfc4RqfmyHDC7>

Nous vous demandons de bien vouloir respecter la date limite d'engagement afin de permettre à la Commission de préparer les premiers plateaux et calendriers de critérium :

Date limite des engagements : mercredi 14 septembre 2022

COURRIERS DES CLUBS

EZANVILLE US : Mail du 15 07 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes foot animation. La commission vous indique de respecter les procédures ci-dessus.

GONESSE RC : Mail du 29 08 22

Pris note de votre candidature pour l'organisation de la JND en juin 2023

SOISY AM FC : Mail du 29 08 22

Pris note de votre candidature pour l'organisation de la Coupe du Comité U12 du 8 Mai 2023

VIARMES ASNIÈRES OL : Mail du 27 08 22

Pris note de votre demande d'engagement d'1 équipe U10 et 1 équipe U11 en critérium Avenir. La commission vous demande de faire la demande via le formulaire Google Forms afin d'étudier la candidature.

RÉUNION D'INFORMATION FOOT ANIMATION GARÇONS & FILLES JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

Réunion d'information du Foot d'Animation à CDOS – Maison des Comités – 106 Rue des Bussys à EAUBONNE de 19h00 à 20h30.

Présence obligatoire du **Responsable de l'école de foot Garçons & Filles ou Responsable technique du Club** : en cas d'absence à cette réunion obligatoire, le club sera pénalisé d'une amende de 50€

Sont également disponibles sur Footclubs les affiches de la Rentrée du Foot :

- L'affiche générique et les affiches spécifiques à destination des joueurs (toutes catégories), des arbitres et des encadrants.
- Une affiche « bienvenue dans mon club », disponible dès la fin du mois d'Août et à destination de tous les clubs désirant afficher le nom de leurs bénévoles.



RENTRÉE du FOOTBALL 2022

Septembre annonce la rentrée du foot !

La Fédération Française de Football organise la Rentrée du Foot en septembre 2022.

Ces actions vous permettront de remobiliser et d'accueillir vos pratiquants et leurs parents en organisant des opérations de promotion, des journées « portes ouvertes » et toutes les réunions nécessaires.

Le programme de la rentrée du Foot dans le Val-d'Oise :

- Samedi 17 septembre 2022 : Rentrée U10 & U11 (2013 & 2012)
 - Samedi 24 septembre 2022 : JND U7 (2016) et U8 (2015)
 - Samedi 24 septembre 2022 : Rentrée U9 (2014)
 - Samedi 1^{er} octobre 2022 : Rentrée du Foot Féminin U6F à U11F
- 3 sites :
- AS ERAGNY FC
 - MONTMORENCY FC
 - ST PRIX ES

Pour les catégories U9 & U10/U11, chaque club organisera sa « journée ouverte » à l'intérieur de son club sur les dates préconisées ou à leur convenance.

CRITÉRIUM AVENIR: U10/U11 – U12 & U13

Échéancier :

- Semaine du 29/08 au 03/09 : Étude des candidatures
- Mardi 06/09 : Validation des engagements phase 1 par le Bureau du Comité Directeur du DVOF
- Mercredi 07/09 : Publication des clubs retenus phase 1
- Lundi 19/09 : Réunion des Éducateurs des équipes retenues dans les Critériums Avenir

Rappel :

- Règlements disponibles sur le site internet : <https://district-foot95.fff.fr/documents/?cid=80>
- Critérium Avenir U11 = 1 équipe U10 (2013) + 1 équipe U11 (2012)
- Critérium Avenir U12 = 1 équipe U12 (2011)
- Critérium Avenir U13 = 1 équipe U13 (2010)

Liste des candidatures reçues à ce jour dans tableau ci-dessous :



#	CLUB	Av U11	Av U12	Av U13	Av U13F
		22/23	22/23	22/23	22/23
1	ARGENTEUIL RC*	1	1	1	1
2	AS ERAGNY FC	1	1	1	1
3	AS ST OUEN L'AUMONE*	1	1	1	1
4	BEZONS USO	1	0	0	0
5	CERGY-PONTOISE FC*	1	1	1	0
6	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	1	1	1	1
7	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY*	1	1		1
8	DEUIL ENGHIEU FC	1	1	0	0
9	ECOUEU FC	0	1	0	0
10	ENTENTE MMB	0	1	0	0
11	ENTENTE SSG	1	1	1	0
12	ERMONT AS	1	1	0	0
13	FRANCONVILLE FC	1	1	1	0
14	GARGES FCM	1	1	1	1
15	GONESSE RC	0	1	1	0
16	GOUSSAINVILLE FC		1		
17	MONTMORENCY FC	1	1	1	0
18	VIARMES ASNIERES OL.	1	1		
19	OSNY FC	1	0	0	0
20	SARCELLES AAS*	1	1		1
21	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1	1		1
22	ST BRICE FC	1	1	1	1
23	ST LEU PB 95	1	0	0	0
24	US PERSAN 03	0	1	1	0
25	VILLIERS LE BEL JS	0	0	0	0
TOTAUX		19	21	9	9

*Selon l'article 4 du Règlement du Critérium Avenir U13 2022/2023 :

« Les clubs engagés en critérium Interdépartemental U13 ne peuvent pas s'engager dans le critérium U13 Avenir du DVOF »

JND du 24 SEPTEMBRE 2022 - Cergy

La Commission vous rappelle qu'en raison des conditions climatiques du mois de juin, la journée de la JND est reportée au Samedi 24 Septembre 2022

Stade Salif Keita
Avenue de la Plaine des Sports
95000 Cergy
9h30-12h30 et 14h00-17h00

Nous rappelons que la participation à la JND2022 est obligatoire et fait partie intégrante du calendrier de la FFF.

Cette journée est réservée exclusivement aux enfants nés en 2015 et 2016 licenciés ou pas (U7 & U8)



La commission demande aux clubs dont le nombre d'équipes n'est pas précisé dans le tableau ci-dessous, de bien vouloir lui indiquer par retour de mail le nombre d'équipes présentes.
 Les clubs qui auraient des modifications d'effectif sont invités à informer la commission par mail **avant le Lundi 19**

Code club	Nom équipe	Répartition :	
		Matin	Après-midi
511000	A. S. ERAGNY F. C.	10	
590322	A.S. CHAUMONTEL LUZARCHES		
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	4	
540630	ADAMOIS O.		4
551444	ARGENTUIL F.C.	2	
522689	ARNOUVILLE F. A.S.		5
510501	AUVERS ENNERY F.C.	3	
500611	BEAUCHAMP A.S.	5	
529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C.		1
530279	BEZONS U. SECTION OM.		5
518657	BOISSY L' AILLERIE ET.SP.	2	
526262	BOUFFEMONT A.C.F.		
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE		4
551988	CERGY PONTOISE F.C.	3	
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	5	
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY		3
545913	COURDIMANCHE A.S.	3	
549561	DEUIL ENGHIEU F.C.		2
513926	DOMONT F.C.		3
519039	EAUBONNE C.S. MUNICIPAL		5
551734	ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.		
528672	ECOUEU F.C.		4
581840	ENT. BEAUMONT MOURS		
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	
551390	ERMONT AM. S.		5
561058	ES HERBLAY		
500712	EZANVILLE ECOUEU U.S.		1



		Répartition : 1 équipe = 4 à 6 joueurs maxi	
Code club	Nom équipe	Matin	Après-midi
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE		
527726	FONTENAY EN PARISIS FC		2
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL		4
542402	FOSSES F. U.		2
500578	FRANCONVILLE F.C.	9	
515375	FRETTOISE E.S.	1	
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	6	
510506	GONESSE R.C.		2
581364	GOUSSAINVILLE F.C.		4
523266	GROSLAY F.C.		2
533517	JOUY LE MOUTIER F.C.		
500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	2	
519616	MARLY LA VILLE E.S.	4	
527755	MENUCOURT A.S.	5	
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.		3
517377	MONTMAGNY S.		2
546116	MONTMORENCY F.C.		5
522868	MONTSOULT BAILLET US		
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.		1
519844	OSNY F.C.	4	
530273	PARMAIN A.C.		1
560812	PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	
550783	PONTOISIENNE J.S.	6	
518652	PRESLES U.S.L. FOOTBALL	1	
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	4	
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	3	
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.		1
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95		
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	6	
500695	SARCELLES A.A.S.		8
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.		5
527269	ST BRICE F.C.		3
549968	ST LEU 95 F.C.	4	
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	8	
507986	ST PRIX E.S.		3
500565	SURVILLIERS AVENIR		
519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.		
550638	U. S. PERSAN 03	3	
538505	VAUREAL F. C. M.		
524020	VEMARS ST WITZ F.C.		3
563529	VEXIN A.S.	2	
500681	VIARMES ASNIERES OL.	6	
	Total 68 clubs	120	93



District du Val d'Oise de Football
Calendrier U6-U13
Saison 2022/2023



PHASE	MOD	DATE	U6 / U7	U8 / U9	U10 / U11	U12 / U13	DATE	MOD	PHASE
PHASE 1	SEPTEMBRE	14/09/2022	Date Butoir Engagements U7 et U9 Obligatoire sur FAL (Foot Animation et Loisirs)		Date Butoir Engagements départementaux U11 et U13 sur Formulaire Google Forms		14/09/2022	SEPTEMBRE	PHASE 1
		15/09/2022	Réunion Rentrée des Clubs Foot Animation - 19h CDFAS à Eaubonne				15/09/2022		
		17/09/2022			Rentrée du Foot U11		17/09/2022		
		19/09/2022			Réunion Rentrée Critériums Avenir - 19h au DVOF		19/09/2022		
		24/09/2022	JND 2022 - U7(2016) & U8(2015) + Rentrée du Foot U9				24/09/2022		
PHASE 1	OCTOBRE	01/10/2022		Plateau N° 1	JA 1 / J1 Dep	JA 1 / J1 Dep	01/10/2022	OCTOBRE	PHASE 1
		08/10/2022	Plateau N° 1		JA 2 / J2 Dep	JA 2 / J2 Dep	08/10/2022		
		15/10/2022		Plateau N° 2	JA 3 / J3 Dep	JA 3 / J3 Dep	15/10/2022		
		22/10/2022			J8 Dep	J8 Dep	22/10/2022		
		29/10/2022	Vacances Scolaires				29/10/2022		
PHASE 1	NOVEMBRE	05/11/2022	Vacances Scolaires				05/11/2022	NOVEMBRE	PHASE 1
		12/11/2022			JA 4 / J4 Dep	JA 4 / J4 Dep	12/11/2022		
		19/11/2022	Plateau N° 2		JA 5 / J5 Dep	Coupe U12 (1er T)	19/11/2022		
		26/11/2022		Plateau N° 3	Challenges U10 & U11 (1er T)	JA 5 / J5 Dep	26/11/2022		
		03/12/2022	Plateau N° 3		JA 6 / J6 Dep	JA 6 / J6 Dep	03/12/2022		
PHASE 1	DECEMBRE	10/12/2022		Plateau N° 4	JA 7 / J7 Dep	JA 7 / J7 Dep	10/12/2022	DECEMBRE	PHASE 1
		17/12/2022	Vacances Scolaires		Futsal - Avenir #1 J9 Dep	Futsal - Avenir #1 J9 Dep	17/12/2022		
		24/12/2022	Vacances Scolaires				24/12/2022		
		31/12/2022	Vacances Scolaires				31/12/2022		
		07/01/2023			Futsal - Avenir #2 Matches Remis	Futsal - Avenir #2 Matches Remis	07/01/2023		
PHASE 1	JANVIER	14/01/2023	Plateau N° 4		Matches Remis	FFU13 (1er T) Coupe U12 (2e T)	14/01/2023	JANVIER	PHASE 1
		21/01/2023		Plateau N° 5	JA 8 / J10 Dep	JA 8 / J10 Dep	21/01/2023		
		28/01/2023	Plateau N° 5		Challenges U10 & U11 (2ème T)	Matches Remis	28/01/2023		
		04/02/2023		Plateau N° 6	JA 9 / J11 Dep	JA 9 / J11 Dep	04/02/2023		
		11/02/2023	Plateau N° 6		JA 10 / J12 Dep	JA 10 / J12 Dep	11/02/2023		
PHASE 2	FEVRIER	18/02/2023	Vacances Scolaires				18/02/2023	FEVRIER	PHASE 2
		25/02/2023	Vacances Scolaires				25/02/2023		
		04/03/2023	Vacances Scolaires				04/03/2023		
		11/03/2023		Plateau N° 7	JA 11 / J13 Dep	FFU13 (2e T) Coupe U12 (3e T)	11/03/2023		
		18/03/2023	Plateau N° 7		JA 12 / J14 Dep	JA 11 / J13 Dep	18/03/2023		
PHASE 2	MARS	25/03/2023		Plateau N° 8	Challenges U10 & U11 (3ème T)	JA 12 / J14 Dep	25/03/2023	MARS	PHASE 2
		01/04/2023	Plateau N° 8		Matches Remis	Finale Dép. U13-U13F Coupe U12 (4e T)	01/04/2023		
		08/04/2023		Plateau N° 9	JA 13 / J15 Dep	JA 13 / J15 Dep	08/04/2023		
		15/04/2023	Plateau N° 9		Matches Remis	Matches Remis	15/04/2023		
		22/04/2023	Vacances Scolaires		Finale Dép. U10-U11-U11F		22/04/2023		
PHASE 2	AVRIL	29/04/2023	Vacances Scolaires				29/04/2023	AVRIL	PHASE 2
		06/05/2023	Vacances Scolaires				06/05/2023		
		08/05/2023	Vacances Scolaires		Finale Dép. Coupe Comité U12	08/05/2023			
		13/05/2023		Plateau N° 10	JA 14 - J16 Dep	Finale Régionale U13-U13F	13/05/2023		
		20/05/2023	Plateau N° 10		J18 Dep	JA 14 - J16 Dep	20/05/2023		
PHASE 2	MAY	27/05/2023	Vacances Scolaires		Matches Remis	J18 Dep	27/05/2023	MAY	PHASE 2
		03/06/2023	Vacances Scolaires		Journée Avenir ?	Journée Avenir ?	03/06/2023		
		10/06/2023	JND			Phase Foot à 11 (U13) #1	10/06/2023		
		17/06/2023				Phase Foot à 11 (U13) #2	17/06/2023		
		24/06/2023			Chlge Régionale U11-U11F		24/06/2023		

D.T.N. – Développement et animation des pratiques



Football d'Animation


Yves Allard

contact:

01-34-08-11-28 / 06-32-07-70-37

yallard@district-foot95.fff.fr





**Prochaine Réunion
Lundi 5 septembre 2022
A partir de 18h30**



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 30 AOUT 2022

Présents : MM. Febvay - Plassart - Lacour.

Assiste : M. Letellier (Comité).

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE:

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge

Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville de SAINT GRATIEN: NNI 955550101

M. PLASSART de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives s'est déplacé au Stade Michel HIDALGO, 2, Boulevard de l'ENTENTE, Lundi 29 août 2022 à 21h30, pour confirmation de classement de l'éclairage.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION DU 30 AOUT 2022

Présents : Mmes BASTOS – ESCROIGNARD - M. MOREIRA

Assiste : Mme GONZALEZ (Comptable).

Excusé : MM. CHUPPE - PODAN-MAVOUNZY

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

COURRIERS DES CLUBS

- **550376 – MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95** - Mail du 06/07/2022– Demande d'échéancier.

À la suite de votre demande, compte tenu de notre mail du 25 juillet resté sans suite, compte tenu de la non-réception des 2 premiers règlements mentionnés dans votre courrier, la Commission ne peut accéder à votre demande.

- **523266 – FC GROSLAY** – Courrier du 12/07/2022 - Demande d'échéancier compte club.

À la suite de votre demande, la Commission accède à votre demande d'échéancier.

- **538505 – VAUREAL FCM** - Mail du 17/08/2022– Demande d'échéancier.

À la suite de votre demande, la commission vous propose l'échéancier suivant :

- Le 15/09/22 : 784.68€
- Le 15/10/22 : 784.68€
- Le 15/11/22 : 784.68€
- Le 15/12/22 : 784.68€

Cet accord n'est valable qu'à réception des 4 chèques.



CLUBS EN INFRACTION NON RÈGLEMENT COMPTE CLUBS

Liste des clubs en infraction à ce jour après la relance du 28 juillet 2022 via la messagerie officielle avec une date de règlement arrêtée au jeudi 18 août 2022 :

- 500712 – EZANVILLE ECOUEN US
- 522689 – ARNOUVILLE F. AS
- 522695 – GARGES LES GONESSE FCM
- 538305 - VAUREAL FCM
- 550376 - MAISON CULTURELLE ANATOLIENS 95
- 550552 – FUTSAL CLUB ELITE SANNOIS
- 560341 – BE IN SPORTS
- 560607 – SARCELLES JEUNES ESPOIRS
- 564044 – PARIS CLUB GOUSSAINVILLE FUTSAL
- 580681 - FRANCE ALGERIE FOOT
- 581840 – ENTENTE BEAUMONT MOURS
- 590206 – COMMUNAUX ST GRATIEN
- 601736 – CLUB 3 M
- 680843 – PERSONNEL HOSPITALIER GONESSE

Selon l'article 3.6.3 du Règlement Sportif :

la Commission des Finances décide d'appliquer le règlement à savoir : la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Séniors Vétérans des clubs débiteurs ci-dessus, seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

D'autres sanctions pourront être prononcées toujours conformément à l'article 3.6.3 du RS du DVOF,

Notamment la suspension de compétitions des équipes de Futsal et de Foot à 11, après 1 mois d'infraction pour « non-paiement » à compter de la date de la réunion de ladite Commission.

Informations transmises aux Commissions suivantes pour application des pénalités :

* Commission Départementale du Calendrier et organisation des Compétitions

* Commission Départementale Futsal

Prochaine réunion sur convocation